La Maison-Alcan et son complexe

Classement de La Maison-Alcan

La Maison-Alcan présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs historique et architecturale.

Elle est constituée de cinq immeubles adjacents construits entre 1872 et 1928 en bordure de la rue Sherbrooke Ouest, soit la maison Lord-Atholstan, la maison Béique, l'hôtel Berkeley, la maison Holland et la maison Klinkhoff. La Maison-Alcan comprend aussi l'édifice Davis, construit de 1981 à 1983 derrière les cinq autres bâtiments, et un atrium implanté entre l'édifice Davis et les bâtiments anciens de la rue Sherbrooke Ouest.

La maison Lord-Atholstan

- Reconnue en 1974 et classée en 2012
- Protection : intérieur et extérieur de l'immeuble
- Érigée en 1894 et 1895 pour l'homme d'affaires et philanthrope Hugh Graham (lord Atholstan)
- Conçue par les architectes Alexander Francis Dunlop et John Charles Allison Heriot
- Se distingue par son architecture d'influence Beaux-Arts

La maison Béique

- Protection : intérieur et extérieur de l'immeuble
- Érigée en 1893 pour l'avocat, homme d'affaires et homme politique Frédéric-Ligori Béique
- Conçue par l'architecte Charles H. Chaussé
- Acquise en 1980 par la compagnie Alcan et réhabilitée entre 1981 et 1983 pour accueillir des bureaux d'après les plans des architectes du Groupe ARCOP et de Julia Gersovitz

L'hôtel Berkeley

- Protection : extérieur de l'immeuble
- Érigé en 1928 pour servir de conciergerie
- Conçu par les architectes Harold Lawson et Harold Robert Little
- Se distingue par son architecture d'influence Art déco
- La conciergerie est convertie en hôtel en 1930

La maison Holland

- Protection : extérieur de l'immeuble
- Érigée en 1872 pour Elizabeth Holland, la veuve de l'homme d'affaires Philip Holland
- Conçue par l'architecte William Tutin Thomas
- Acquise en 1980 par la compagnie Alcan et réhabilitée entre 1981 et 1983 d'après les plans des architectes du Groupe ARCOP et de Julia Gersovitz

La maison Klinkhoff

- Protection : extérieur de l'immeuble
- Érigée en 1873 pour William Sache
- Concepteur inconnu
- Réhabilitée en 1981 d'après les plans des architectes du Groupe ARCOP
- Au moment de sa réhabilitation, la maison Klinkhoff abrite des bureaux de la compagnie Alcan aux étages supérieurs
- La galerie d'art Eric Klinkhoff occupe les niveaux inférieurs

L'édifice Davis

- Protection : extérieur de l'immeuble
- Érigé de 1981 à 1983 dans le contexte de la réalisation du projet de La Maison-Alcan
- Conçu par l'architecte Raymond Tait Affleck du Groupe ARCOP
- Se distingue par son enveloppe de panneaux d'aluminium

L'atrium

- Protection : intérieur et extérieur de l'immeuble
- L'atrium occupe un espace clos qui correspond approximativement à la partie arrière des anciens lots de la maison Klinkhoff, de la maison Holland, de l'hôtel Berkeley et de la maison Béique donnant sur la rue Sherbrooke Ouest

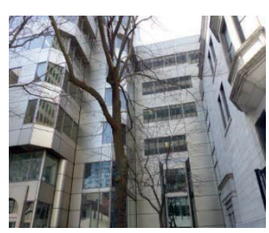

Édifice Davis

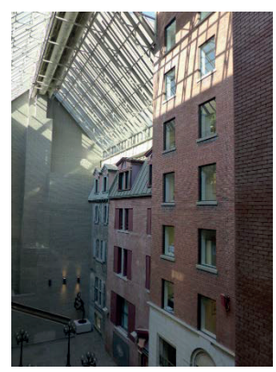

Atrium

Maison Béique

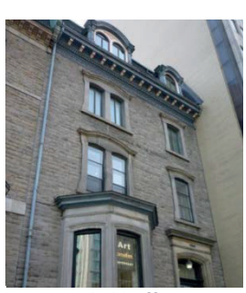

Maison Klinkhoff

Maison Lord-Atholstan

Maison Holland

Hôtel Berkeley

Classement du site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan

Le complexe présente un intérêt patrimonial pour ses valeurs historique, architecturale, urbanistique et paysagère.

Site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan

Les composantes du cadre bâti du site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan datent de différentes époques. Elles forment cependant un tout historiquement cohérent puisqu'elles ont été aménagées pour servir de siège social à la compagnie Alcan au début des années 1980.

Le site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan est compris dans un îlot urbain encadré par le boulevard De Maisonneuve et les rues Stanley, Sherbrooke Ouest et Drummond, dans l'arrondissement Ville-Marie de la ville de Montréal. Il constitue un ensemble administratif se composant de La Maison-Alcan, de l'ancienne église Emmanuel Congregational et d'espaces publics extérieurs.

L'ancienne église Emmanuel Congregational

- Protection : extérieur de l'immeuble
- Érigée en 1906
- Conçue par les architectes Charles Jewett Saxe et John Smith Archibald pour la communauté religieuse Emmanuel Congregational
- Se démarque des églises construites à la même époque par son architecture d'influence classique et l'absence de clocher

Ancienne église Emmanuel Congregational

Aire de protection

Une aire de protection a été délimitée autour de La Maison-Alcan. Celle-ci comprend tous les autres bâtiments situés sur l'îlot, dont : la tour de l'Armée du Salut, l'édifice du Winter Club, le 1210-1214, rue Sherbrooke Ouest et le 2015, rue Drummond.

Obligations en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel

Les statuts d'immeuble et de site patrimonial classés entraînent des obligations pour toute personne intervenant sur les biens visés.

En ce qui a trait au statut d'immeuble patrimonial classé, une autorisation du ministre de la Culture et des Communications est requise pour « altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie » l'immeuble, ainsi que pour « le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction » (LPC, art. 48).

En ce qui a trait au statut de site patrimonial classé, une autorisation du ministre de la Culture et des Communications est requise avant de « diviser, subdiviser, rediviser ou morceler un terrain, modifier l'aménagement ou l'implantation d'un immeuble, faire quelque construction, réparation ou modification relative à l'apparence extérieure d'un immeuble, démolir en tout ou en partie cet immeuble, ériger une nouvelle construction » ou « faire un nouvel affichage, modifier, remplacer ou démolir une enseigne ou un panneau-réclame » (LPC, art. 64 et 65). Sous réserve des exceptions prévues, une autorisation du ministre est également requise pour « excaver le sol même à l'intérieur d'un bâtiment » (LPC, art. 64).

Les projets qui sont soumis au ministre pour autorisation sont analysés au cas par cas, en fonction de leur effet sur les valeurs de l'immeuble et du site patrimonial.